

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1525

présenté par
M. Balanant, M. Terlier et M. Pradal
à l'amendement n° 950 de Mme Faucillon

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la fin de la dernière phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , et non un carcan imposé à tous »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement gomme la référence au fait que la dématérialisation serait un « carcan », car elle n'en est pas un.